



PARIS, le 13 avril 2005 n°64/D130

Madame, Monsieur,

La formation « **Commerce, services** » tiendra sa prochaine réunion le **mercredi 11 mai à 9h30** à Bercy.

Au cours de cette réunion, Philippe Kaminski présentera les résultats de ses travaux sur **le compte satellite des institutions sans but lucratif**. Ce compte, inspiré de la méthodologie adoptée par l'ONU et adapté à la réalité du secteur associatif français, doit contribuer à fédérer les attentes et besoins des utilisateurs autour d'un cadre conceptuel cohérent et à préciser les étapes d'une amélioration future de l'observation statistique des associations. Il ouvre également la voie, grâce à la transposition de la nomenclature de l'ONU, à des comparaisons internationales pertinentes.

Michel Lacroix fera le point sur **le projet de révision des nomenclatures d'activités** qui entre dans sa phase finale. La CITI devrait être finalisée en juin 2005 et la NACE en septembre pour la structure et début 2006 pour les notes explicatives. Le nouveau règlement européen NACE devrait être adopté à la fin de l'année 2006 mais sa mise en application sera très probablement différée d'un an et fixée au 1er janvier 2008.

Si les principes généraux qui sous-tendent ces nomenclatures sont peu modifiés, la structure par contre, notamment dans les activités de services, est fortement remaniée. Deux sections regroupant des activités auparavant disséminées dans toute la nomenclature sont créées : la section des activités liées à l'environnement et la section "Information et communication". L'actuelle très volumineuse et hétérogène section K "Services immobiliers, de location et aux entreprises" est restructurée et découpée en trois sections. La section O "Services collectifs, sociaux et personnels" est aussi complètement remaniée. Le commerce conserve, non sans mal, sa structure en 3 divisions. Dans le commerce comme dans les services, les modifications introduites au niveau détaillé (groupe, classes et notes explicatives) sont très nombreuses. Certaines classes de la nomenclature actuelle deviennent des groupes et des groupes deviennent des divisions. Au total, la représentation des services dans l'ensemble des activités est fortement accentuée.

La France a participé (et continue de participer) à toutes les négociations internationales et un nombre important d'amendements des projets initiaux de la CITI et de la NACE proviennent des propositions recueillies lors des réunions sectorielles organisées en 2004 avec les organisations professionnelles. Cependant le résultat final sera un compromis entre de très nombreux acteurs et on ne retrouvera pas dans la version finale l'ensemble des propositions initiales défendues par la France.

Au cours de la réunion, seront également examinés les avant-projets de programmes statistiques pour 2006. Quatre enquêtes seront présentées pour avis d'opportunité dont deux nouvelles enquêtes thématiques de nature très différente :

- . l'une, transversale à tous les secteurs, porte sur les technologies de l'information et de la communication et les changements organisationnels induits par leur mise en œuvre.
- . l'autre, spécifique au secteur du commerce de détail, concerne les têtes de réseaux d'enseigne commerciale.

Dans l'attente de vous rencontrer le mercredi 11 mai et avec mes plus cordiales salutations.

Le Président de la formation « Commerce, services » du Cnis

signé Jean GADREY